



ÇA SUFFIT!

Emerainvilloises, Emerainvillois,

Durant l'urbanisation d'Emerainville et des communes avoisinantes, nous subissons des invasions périodiques de gens du voyage qui stationnaient illégalement sur nos places, nos espaces verts, nos parkings.

Depuis 1995, votre municipalité a toujours été à la pointe du combat pour faire respecter les lois de la République et nous avons pris nos responsabilités à chaque « crise ».

Il suffit pour s'en convaincre de relire la lettre du Maire de septembre 2005 qui a suscité un intense débat médiatique et m'a valu une plainte pénale de SOS racisme, suivit d'un non-lieu.

A cette époque, la quasi-totalité des habitants du Hameau m'a soutenu en signant une pétition en ma faveur, pétition qui a sans doute été déterminante dans le dénouement de l'affaire.

Aujourd'hui, non seulement notre ville possède une aire de stationnement légale des gens du voyage, mais les entreprises et les habitants sont protégés des invasions, notre PM veille aux grains et le problème du stationnement illégal peut être considéré comme résolu à l'exception toutefois de l'aire illégale qui ne se situe pas sur notre commune mais dont nous subissons les nuisances depuis plus de 25 ans

Le camp se situe à Champs sur marne, plaine de Gibraltar, sur un terrain appartenant à l'EPAMARNE (bras armé de l'Etat dans le Val Maubuée) Les nuisances sont constituées



Alain Kelyor en compagnie de Jean-Robert Jacquemard président de la CCI de Seine-et-Marne



essentiellement de larcins, de racket, de vols de véhicule, d'émission de fumées toxiques (incendie de voitures, fonte de métaux.)

Le prix des métaux augmentant et la délinquance évoluant, nous devons faire face désormais à des vols de fils de cuivre entraînant des coupures de téléphone, de télévision et d'internet et perturbant la vie de tous les habitants et des entreprises de Malnoue qui utilisent directement ou indirectement les services de France Telecom.

Les installations de ce fournisseur d'accès, sont facilement accessibles,

passent devant la plaine de Gibraltar, et les regards sont nombreux et non protégés.

Malnoue a subi 5 coupures en moins de 18 mois (coupures ayant atteint une dizaine de jours pour certaines)

Les conséquences de cette nouvelle forme de délinquance sont considérables, non seulement pour les habitants, mais aussi pour les entreprises, qui ne peuvent plus fonctionner sans internet.

La tension est à son comble, les habitants sont exaspérés et si, certaines sociétés pensent quitter

notre commune, d'autres envisagent de mettre une partie de leur personnel en chômage technique.

Quand j'aurai ajouté à ce triste tableau, l'arrivée récente, à peu près au même endroit, sur Champs sur Marne, d'environ 300 Roms et Bulgares, qui génèrent d'autres nuisances importantes (mendicité, vols, augmentation des cambriolages, poubelles renversées, etc...), je pense que j'aurai décrit précisément la situation actuelle des habitants du Hameau.

Avant d'engager différentes actions, Il est nécessaire, comme nous le faisons depuis plusieurs années au Conseil municipal, d'examiner toutes les facettes du problème.

1- sur le plan humain

Il est inadmissible et intolérable que le Maire de Champs, Conseiller Général du canton d'Emerainville, l'Etablissement Public, le Sous-préfet et le Préfet laissent des êtres humains vivre dans des conditions aussi ignobles.

L'aire illégale n'est équipée d'aucune installation sanitaire, il n'y a ni eau ni électricité.

Quant aux nouveaux arrivants, (les Roms,) ils vivent, dans les bois, dans des abris constitués de planches et de bâches.

Quand un Etat, une commune, veulent faire la morale au monde entier, quand le premier se réfère aux droits de l'homme, et le second aux « valeurs de la gauche », il convient au minimum pour être crédibles, qu'ils n'acceptent pas ces horreurs !

2- sur le plan juridique

Depuis 1995, les élus d'Emerainville demandent à tous les décideurs

mentionnés ci-dessus, la suppression de ce camp sauvage. Mais les pouvoirs juridiques d'un Maire se limitent à son territoire communal, et Madame TALLET est totalement maîtresse chez elle.

Certes, dans le respect de ses administrés (elle est Conseillère générale d'Emerainville/Champs et elle a été élue par une majorité d'Emerainvillois), le Maire de Champs aurait dû demander au Préfet l'évacuation du camp, même **si sa commune ne possède pas une aire de stationnement légale en rapport avec sa population.**

Epamarne, propriétaire du terrain, aurait dû demander l'évacuation du camp, mais il s'est contenté d'installer des entreprises sur notre sol puis s'est désintéressé complètement de l'environnement dans lequel elles travaillent.

Le SAN, gestionnaire des aires d'accueil du Val Maubuée s'est également bien gardé d'intervenir, malgré toutes les demandes réitérées des élus d'Emerainville.

Je remarque que les sigles SAN et EPAMARNE contiennent tous deux le mot AMENAGEMENT et je me demande si ces deux entités connaissent le sens de ce mot

Installer des entreprises sur des terrains qu'elles achètent très chers, et laisser en face d'elles sur un terrain squatté des gens du voyage ne correspond pas à un aménagement sérieux

Mais il est vrai que les mêmes entités ont construit des habitations le long d'une autoroute, de la 104 et pas loin d'un aéroport... Alors !

3- sur le plan politico-économique

Cet aspect de la question est essentiel

et explique tout, à notre sens :

- l'EPAMARNE ne bouge pas parce, outre son inertie bien connue, il doit ménager le Maire de Champs, ville dans laquelle il a encore de grands projets avec l'arrivée du Grand Paris

- le SAN ne bouge pas, les communistes étant partie intégrante de la majorité et pouvant bloquer quand bon leur semble, un certain nombre de décisions importantes (comme ils l'ont fait par leur refus de la transformation du SAN en communauté d'agglomération)

- le Maire de Champs ne bouge pas car ses administrés ne supportent aucune nuisance, le camp étant situé très loin de leurs habitations.

Alors, que peut faire notre commune pour mettre fin à un problème qui ne prend pas sa source sur son territoire et sur lequel elle n'a donc aucun pouvoir de décision, mais qui lui occasionne pourtant des nuisances considérables ?

Mobiliser les habitants, les mobiliser encore, les mobiliser toujours.

Récemment, deux pétitions ont été diligentées (l'une à l'adresse des habitants, l'autre aux chefs d'entreprises) et présentées à tous les décideurs.

Leur impact, compte tenu du nombre de signatures obtenues semble avoir été important, mais attention encore une fois aux promesses qui ne seraient pas suivies d'effet !

Depuis plus de 20 ans, aucune de celles qui nous ont été faites n'a été tenue.

Nous devons rester vigilants car il est impossible que nous acceptions la détérioration de notre cadre de vie, le départ de nos entreprises et une insécurité toujours plus grande sans réagir.

Soutenez nos actions

Je compte sur vous pour soutenir les actions de votre Municipalité qui exige :

- ▶ la suppression du camp illégal de Champs sur Marne et le transfert de ses occupants dans des aires légales de stationnement
- ▶ l'évacuation immédiate des Roms et des Bulgares
- ▶ qui fait toutes réserves sur les actions juridiques qu'elle pourrait tenter pour les dommages causés à notre ville et à ses habitants, en cas de vols et de dégradations qui résulteraient de ces implantations sauvages.